CHÂTILLON INFOS

#353 | OCTOBRE 2024

CULTURE
Les musiques du monde à l'honneur

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Châtillon labellisée Ville Amie des Animaux !

COURSE
Le retour des Foulées Châtillonnaises
13 octobre

TRAVAUX
Un coup de neuf sur les équipements sportifs

APPLICATION MOBILE
L'application « Mon Châtillon » fête ses un an

Octobre rose
Ensemble, mobilisons-nous contre le cancer du sein !

FESTIVAL

TOUS LES BRUITS DU MONDE

Festival des musiques du monde à Châtillon

DU 11 AU 15 OCTOBRE 2024

Bate Fado (11/10 - 20h30) • **Koudour** (13/10 - 17h) • **Maïa Barouh** (15/10 - 20h30)
Ciné-concert « Buena Vista Social Club » (12/10 - 20h30)

PROGRAMME COMPLET EN PAGE 17

ÉDITO

Nos collectivités au cœur de nos vies

Chères Châtillonnaises,
chers Châtillonnais,

Alors que le sommet de l'Etat vient de connaître une vacance gouvernementale sans précédent sous la Vème République, nos collectivités territoriales poursuivent, chaque jour davantage, leur engagement en faveur de l'action publique locale. Ce que nous enseigne cette implication au plus près du terrain, c'est que les élus locaux sont bien souvent devenus l'unique recours pour nos habitants. Car, en dépit des appels au sursaut et à la mobilisation répétés à l'envi depuis plusieurs années, on observe inexorablement un affaiblissement progressif des services publics de l'Etat.

Depuis nos mairies, nous ne pouvons que constater ce déclin. Dans le domaine de l'Education, les moyens humains se réduisent année après année. Et à Châtillon, ce sont les personnels municipaux, nos ATSEM dont nous avons voulu qu'elles demeurent présentes dans chaque classe en école maternelle, qui sont mobilisés auprès de nos enfants pour pallier ces insuffisances. Dans le domaine de la Santé, l'accès aux soins est de plus en plus contraint. Et à Châtillon, nous luttons contre la désertification médicale en étoffant autant que faire se peut l'offre dispensée par notre Centre Municipal de Santé. Dans le domaine de la Sécurité, nous devons aussi mobiliser des ressources toujours plus importantes pour que notre Police municipale puisse suppléer la Police nationale dans l'indispensable présence de proximité que nos habitants sont en droit d'attendre.

Les crises successives et les politiques budgétaires retenues ces dernières années ont conduit l'Etat dans une situation financière aujourd'hui préoccupante. Le nouvel Exécutif travaillera très vraisemblablement à dégager de nouvelles marges de manœuvre. Comme cela est souvent le cas dans pareil contexte, certaines voix sont tentées de pointer de supposées dérives dans les dépenses des collectivités territoriales. Des collectivités qui sont pourtant, à la différence de l'Etat, tenues de voter des budgets en équilibre. Tout déficit budgétaire leur est en effet légalement proscrit. Des collectivités qui participent aussi très largement du dynamisme national puisqu'elles portent désormais 75% des investissements publics réalisés en France soutenant ainsi l'activité de pans entiers de notre économie. Des collectivités qui, comme explicité plus haut, voient également le champ de leurs interventions croître aussi vite que l'Etat se désengage de certaines de ses responsabilités. Des collectivités, et plus particulièrement nos communes, qui demeurent enfin incontournables en étant la principale porte d'entrée de nos institutions démocratiques et l'interlocuteur privilégié de la population. Comme le veut l'expression consacrée : « Le Maire est l'élu à portée de baffes » et parfois bien seul à vous accompagner.

Nos collectivités sont aujourd'hui dans une situation exsangue. Elles sont, comme tout un chacun, heurtées violemment par l'inflation. Elles voient dans le même temps leurs ressources financières s'amoindrir avec la baisse des dotations qui leur sont allouées tout en étant contraintes de dépenser plus pour compenser au mieux l'affaiblissement des services publics de l'Etat. Dans cette conjoncture particulièrement difficile, nombre d'élus locaux n'ont eu d'autres alternatives que d'utiliser leur levier fiscal. A Châtillon, au prix d'une gestion particulièrement rigoureuse, nous sommes parvenus, comme nous nous y étions engagés, à maintenir durant toute la mandature la stabilité de nos taux dans une période de crise exceptionnelle.

Lors de l'examen de la prochaine Loi de Finances, le gouvernement et la représentation nationale devront se garder de contraindre encore le cadre financier dans lequel évoluent nos collectivités territoriales. Il le faudra car la densité de leur périmètre d'intervention est aujourd'hui devenue indispensable pour nos habitants comme pour l'Etat, qui trouve là un précieux relais, comme lors de la crise sanitaire. N'ébranlons pas l'édifice de notre cohésion nationale en affaiblissant davantage la pierre angulaire que représentent nos collectivités territoriales. Le prix social à acquitter serait particulièrement élevé.

Vous pouvez compter sur moi pour rester mobilisée et pour continuer de vous accompagner.

Fidèlement,

Nadège AZZAZ
Maire de Châtillon
Conseillère régionale

DEPUIS LE MOIS DERNIER

Signature du premier contrat d'aménagement régional : 1 500 000€ pour les grands projets

4 SEPTEMBRE 2024

Ce premier contrat d'aménagement régional conclu entre la Ville de Châtillon et la Région Île-de-France permettra le financement des travaux de la future Ludo-Médiathèque et de la nouvelle école Jean Jaurès.

Retour sur les bancs de l'école pour les petits Châtillonnais !

2 SEPTEMBRE 2024

Cartables sur le dos et nouveaux kits de rentrée scolaire sous le bras, les petits Châtillonnais ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année qu'ont leur souhaite riche d'apprentissages et de joie.

Commémoration de la Libération de Paris avec François Hollande

25 AOÛT 2024

Après 2022, c'est la deuxième fois que le défilé de véhicules militaires de l'association UNIVEM a fait un arrêt devant le square Jean Moulin à l'occasion du 80ème anniversaire de la Libération de Paris, pour le plus grand bonheur des petits et grands Châtillonnais. À cette occasion, Madame la Maire Nadège Azzaz a eu le plaisir d'accueillir l'ancien Président de la République François Hollande, venu partager ce bel événement avec les habitants.

Vernissage de l'exposition « Mirages » d'Aline Zalko

12 SEPTEMBRE 2024

Des couleurs chatoyantes, un univers vibrant, la nouvelle exposition de la Maison des Arts a ébloui le public venu admirer les œuvres de la dessinatrice et peintre Aline Zalko. Rendez-vous au 11 rue de Bagneux jusqu'au 8 décembre pour en profiter.

Forum des Assos pluvieux, Forum des Assos heureux !

7 SEPTEMBRE 2024

Plus de 120 associations châtillonnaises ont répondu présentes pour le Forum des Associations organisé au stade Guy Môquet. Le désormais traditionnel concert-goûter a fait le bonheur des enfants. Cinq d'entre eux ont même pu gagner les premières peluches de la mascotte Tillon !

L'application « Mon Châtillon » a 1 an !

L'année dernière, la Ville lançait son application, téléchargeable sur les smartphones Android et iOS. Celle-ci permet d'avoir à portée de main l'agenda, les actus et surtout d'effectuer des signalements d'anomalies dans l'espace public.

Il y a un an, Châtillon proposait de télécharger directement une application sur smartphone, facilitant ainsi le quotidien de chacun et le lien avec la commune.
À travers « Mon Châtillon », il vous est directement possible de faire un signalement, de consulter les actualités, les alertes, l'agenda, la carte interactive et également de réaliser vos démarches d'état civil ou administratives.
Un franc succès auprès des habitants, puisqu'en une année d'existence, plus de 3500 téléchargements ont été effectués et près de 2900 signalements ont été donnés.

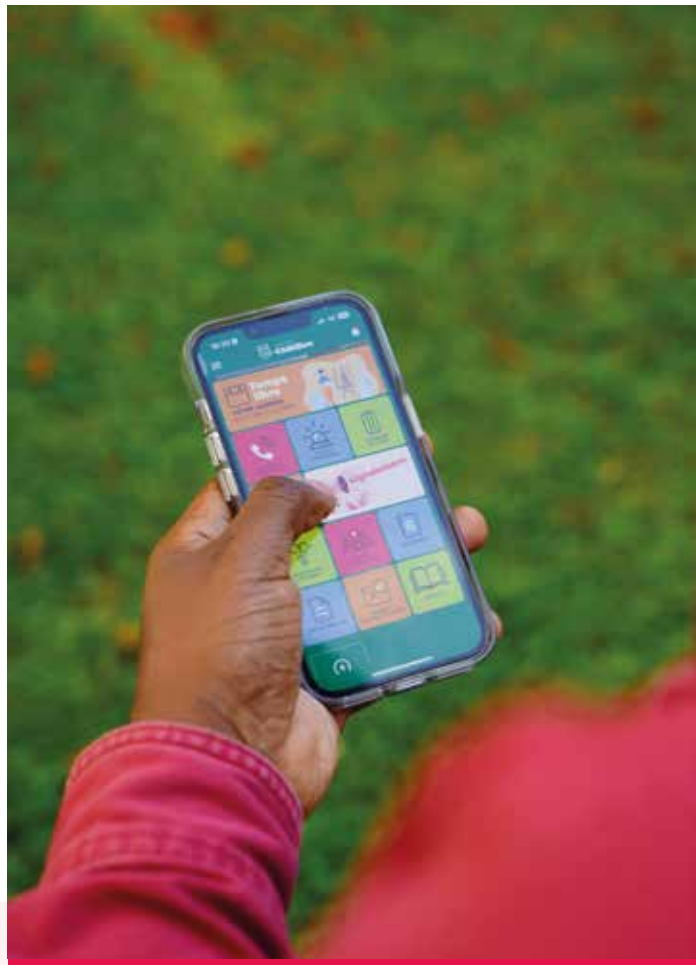

Jean-Marc Hebert et Céline Moers sont parmi les Châtillonnais les plus actifs sur l'application « Mon Châtillon ». Ils expliquent pourquoi elle leur est utile au quotidien.

« Une application pratique et intuitive »

J'utilise essentiellement l'application « Mon Châtillon » pour les signalements. Très pratique, elle a le mérite d'être très intuitive. La géolocalisation est efficace et permet de situer comme il faut les différents signalements. Ces derniers sont par la suite très vite traités.

— Céline Moers
Quatier Maison Blanche

« Une application qui facilite les alertes »

Je suis très satisfait de cette application. Je l'utilise très régulièrement, en particulier pour effectuer des signalements. Je la trouve très efficace puisqu'en règle générale, dans les 24h qui suivent mon message, le problème est réglé. C'est beaucoup plus facile pour alerter les agents de la ville.

— Jean-Marc Hebert
Quartier centre

Comment télécharger mon appli ?

Pour télécharger l'application, rien de plus facile. Il vous suffit de vous rendre dans votre magasin d'applications de votre smartphone et d'y taper le nom « Mon Châtillon ».

Vous pouvez également scanner le QR code correspondant :

Télécharger dans l'App Store

Télécharger dans Google Play

À vous d'installer « Mon Châtillon », votre ville à portée de main !

Place aux enfants

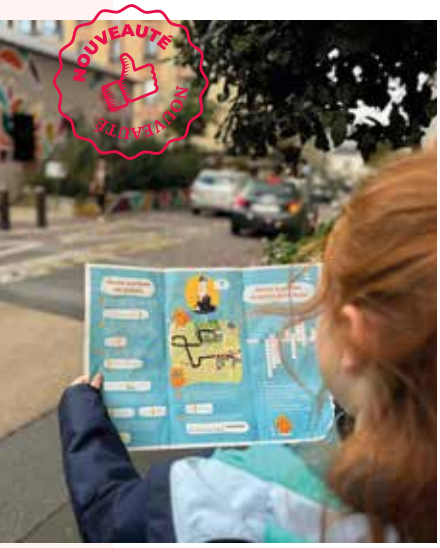

Un jeu de piste pendant la Fête des Saveurs !

Samedi 5 octobre, à l'occasion de la Fête des Saveurs, les plus jeunes sont invités à découvrir le Châtillon d'antan. Un jeu de piste a été mis en place spécialement pour eux : ils doivent mener l'enquête afin de découvrir la fameuse « Dame de Châtillon ».

Le but est simple : à l'aide d'une carte et en déambulant dans le quartier de la Mairie, les petits Châtillonnais ont une mission : en apprendre plus sur La Dame de Châtillon. Ce personnage emblématique de notre ville cache de nombreux secrets qu'ils auront à découvrir. Quel était son prénom ? Quel était son métier ? Mini-jeux et anecdotes sont au rendez-vous pour découvrir une part de l'histoire de la ville, tout en s'amusant en famille ou entre amis !

Rendez-vous sur le stand de la ville à la Fête des Saveurs le samedi 5 octobre 2024, rue de la Mairie. Vous pourrez ensuite venir chercher le jeu de piste au service événementiel*, situé en Mairie, 1 place de la Libération.

*Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 · 01 42 31 81 11

← Le 2 septembre, « Arthur » a fait sa rentrée !

Pour sécuriser davantage les abords de l'école Joliot-Curie et en lien avec les parents d'élèves, quatre figurines ont été installées aux abords des passages piétons du carrefour au bout de la rue JeanMermoz. Elles visent à signaler aux conducteurs la présence d'enfants à proximité afin qu'ils redoublent de vigilance.

RENTRÉE SCOLAIRE

La Ville mobilisée contre les fermetures de classe

À la rentrée de septembre, la Ville et les parents d'élèves de plusieurs écoles se sont mobilisés contre les six fermetures de classes décidées par l'Éducation Nationale sur le territoire châtillonnais. À l'école élémentaire Langevin-Wallon, après une fermeture décidée au mois de mars, une grande mobilisation a été organisée à la rentrée contre le projet d'une seconde fermeture de classe, menée par les familles et soutenue par la Maire Nadège Azzaz et son adjoint à l'éducation Antoine Jouenne. Cette forte mobilisation a permis d'écarter ce projet.
Cette année, l'école élémentaire Langevin-Wallon est la première du sud des Hauts-de-Seine à accueillir un dispositif inclusif UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme). La Ville reste mobilisée aux côtés des parents d'élèves de l'école Gay Lussac — où les classes de petite section comptent 30 élèves — pour obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire. Un voeu de la municipalité sera adressé à la Direction académique.

Tillon fête Halloween

Sorciers, sorcières, ogres, chauves-souris et autres diablotins, à vous de jouer ! En attendant d'aller chercher vos surprises sucrées avec Tillon le 31 octobre, ce dernier vous a concocté quelques jeux effrayants.

Aide Tillon à retrouver son ami le fantôme

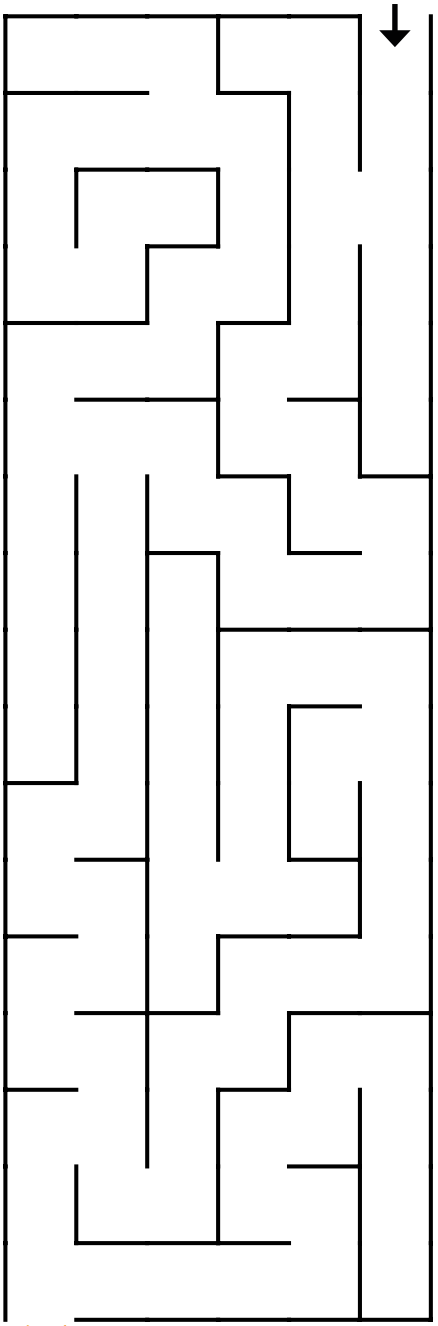

Soirée Halloween

Cette année encore, la Ville invite les petits monstres châtillonnais déguisés à venir chercher des bonbons le jeudi 31 octobre de 16h30 à 18h30.

- **Hôtel de Ville** (1 place de la Libération)
- **Maison des Seniors** (21 rue Gabriel Péri)
- **Maison des Enfants** (34 rue Guy Môquet)
- **Centre Administratif** (79 rue Pierre Semard)
- **Espace Maison Blanche** (2 av. de Saint Exupéry)

La Ville a inauguré l'esplanade Robert Badinter

Samedi 21 septembre, la Ville de Châtillon a inauguré l'esplanade Robert Badinter, située devant l'Espace Maison Blanche, en présence de Claude Bartolone, ancien Président de l'Assemblée nationale.

À travers cette inauguration, la municipalité châtillonnaise a souhaité rendre hommage aux combats humanistes et à l'engagement résolu contre la peine de mort de celui qui fut également Président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995 et parlementaire des Hauts-de-Seine durant 16 années. Dans le cadre de cet hommage, une exposition consacrée à l'abolition de la peine de mort est proposée au public châtillonnais jusqu'au 20 octobre.

EXPOSITION

« 40 ans de l'abolition de la peine de mort », découvrez l'exposition de l'association Champs de Justice à l'Espace Maison Blanche.

Réalisée en 2021 à l'occasion des 40 ans de l'abolition de la peine de mort, l'exposition de l'association Champs de Justice raconte, à travers des illustrations, témoignages et textes d'archives, le long combat mené jusqu'en 1981. Elle fut à l'époque parrainée par Robert Badinter. Aujourd'hui encore, 53 états dans le monde appliquent la peine capitale.

Du 21 au 20 octobre 2024
Espace Maison Blanche – 2 avenue de Saint Exupéry

Nadège
AZZAZ
Maire de Châtillon
Conseillère régionale

« Certains Hommes, par leurs luttes, éclairent notre avenir. Robert Badinter était de ces Hommes. Il a porté son combat résolu contre la peine de mort, d'abord dans les prétoires puis à la tribune du Parlement, marquant ainsi l'Histoire de la Justice française. Ce défenseur infatigable des valeurs humanistes n'a eu de cesse de nous rappeler, avec constance, les conditions qui sont celles du vivre-ensemble. Châtillon lui rend hommage en donnant son nom à la principale esplanade de notre commune, pour que sa mémoire se perpétue, notamment auprès des plus jeunes, et continue de nous inspirer. »

Une esplanade rénovée, végétale et rafraîchie

L'esplanade qui portera désormais le nom de Robert Badinter a fait l'objet d'aménagements de la part de la municipalité. La Ville de Châtillon a entrepris sa requalification afin de rendre celle-ci plus attractive et accueillante.
Une pergola rafraîchissante, accompagnée de plantes grimpantes et d'un système de brumisation, a été installée pour offrir des zones d'ombre et de fraîcheur en période de forte chaleur. Huit pots végétalisés, de très grandes dimensions, ont également été ajoutés pour embellir cet espace convivial, qui sera désormais plus adapté à l'organisation des événements publics. Ces nouveaux aménagements permettent de créer un cadre accueillant et propice à la détente, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants.

Un coup de neuf sur les équipements sportifs

Cette année encore, plusieurs équipements sportifs de la ville ont fait l'objet de rénovations afin d'être plus accueillants et accessibles à toutes et tous.

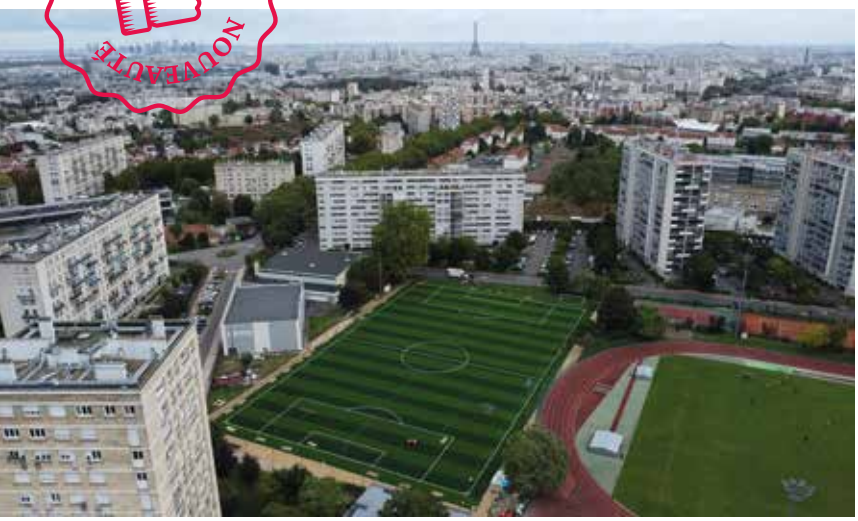

Rénovation du terrain synthétique au stade

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT
Avec le soutien financier Conseil départemental

Après 19 ans de bons et loyaux services, notre cher terrain synthétique a fait ses adieux pour être remplacé par un revêtement nouvelle génération. Sous ce nouveau tapis, pour le confort des usagers, le remplissage a été réalisé à partir de rafles de maïs, une solution écologique et et renouvelable. Des zones assises spectateurs ont été installées, afin d'assister confortablement aux exploits des petits et grands, tout comme la mise en conformité de l'éclairage. Ce projet permet un reclassement à la hausse du terrain suivant les recommandations de la Fédération française de football, garantissant un avenir serein pour nos compétiteurs. Que les sportifs en profitent !

Un filet de toit pour sécuriser le terrain multisport rue Gatinot

Inauguré en janvier 2024, le terrain multisport situé rue Henri Gatinot fait de nombreux heureux ! Afin de sécuriser les habitations avoisinantes et éviter la perte de ballons en plein match, la Ville a fait installer des filets de toit.

De nouvelles clôtures à l'Arsenal Tennis club !

Après la rénovation des courts du TCMC au niveau du stade, ce sont les clôtures de la structure municipale accueillant l'Arsenal Tennis Club qui ont fait l'objet d'une rénovation complète. Une inauguration officielle a été organisée en présence des membres de l'association et de Madame la Maire de Châtillon, Nadège Azzaz.

Favoriser l'accueil des publics au gymnase République

Après la rénovation des couloirs et des vestiaires l'an passé, le gymnase République a prolongé sa mise en beauté et en conformité avec la création d'un nouveau vestiaire accessible pour les personnes à mobilité réduite et la rénovation des douches et sanitaires, accessibles également. Enfin, pour sécuriser l'entrée du bâtiment, le bureau d'accueil a été déplacé à l'entrée de l'équipement.

Pour réduire la consommation d'énergies, les robinets et éclairages ont été équipés de détecteurs de présence afin de n'être actionnés qu'en présence d'usagers.

NOUVEAUX COMMERCES

Bienvenue à Châtillon

Nami

Non loin de la station de métro et de tramway Châtillon – Montrouge se trouve Nami. Ce nouvel espace propose un endroit où se poser et se restaurer, dans un décor moderne et minimaliste. On retrouve à la carte des poke-bowls à base de produits frais, bubble tea, pâtisseries faites maison, et bien plus encore... Des formules plat – boisson sont proposées et la cuisine est ouverte en continu, toute la semaine de 11h à 21h.

- 170 avenue de Paris
- 01 86 04 25 80
- www.maison-nami.com
- Instagram : @maison_nami

Les petites Canailles

Le bistrot Les Canailles, situé au 49 boulevard de Vanves, ouvre son annexe ! Ce nouveau traiteur propose des plats que l'on retrouvait déjà au restaurant, ainsi qu'un espace épicerie avec des produits majoritairement originaires d'Île-de-France. Un choix varié d'entrées, de viandes, de poissons, d'accompagnements, de desserts et de snacks y est proposé. Il est même possible de manger sur place, du mardi au samedi, de 9h30 à 14h45 et de 15h30 à 19h30.

- 2 avenue de Verdun
- 01 47 79 00 00
- Instagram : @lespetitescanailleschatillon

Kawok

Spécialisé dans la très réputée street food asiatique, le restaurant Kawok a ouvert ses portes, rue Gabriel Péri. Poulet croustillant, nouilles chinoises, bo bun et autres plats savoureux sont à la carte, avec des prix oscillants entre 8€ et 14€. La chaine propose une cuisine gourmande et rapide, faite sous vos yeux. Kawok est ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 23h30 et le dimanche de 18h à 23h30.

- 22 rue Gabriel Péri
- 09 82 46 19 20
- www.kawok.fr
- Instagram : @kawok_france

Jash Istanbul

Anciennement BarBQ Tonight, ce restaurant, rue de la mairie, change de nom et se spécialise dans la nourriture turque. Sandwich döner, assiette kofta, propositions végétariennes et autres fallafels sauront ravir les amateurs de cette cuisine, pour des prix allant de 8€ à 16€. Situé en haut de la rue de la mairie, l'établissement vous accueille toute la semaine de 11h30 à 22h.

- 3 rue de la Mairie
- 01 41 13 68 30

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Châtillon labellisée Ville Amie des Animaux !

La Ville de Châtillon vient d'être labellisée « Ville Amie des Animaux » par la Région Île-de-France, avec l'obtention de « deux pattes ». Ce label est une belle reconnaissance des engagements pris depuis quatre ans en faveur du bien-être animal.

Le label « Ville Amie des Animaux » de la Région Île-de-France, qui comporte trois niveaux ou « pattes », vise à récompenser les communes pour leur engagement en faveur de l'amélioration du respect du bien-être animal et de la lutte contre la maltraitance et l'abandon. Ce label contribue également à sensibiliser les habitants et à évaluer les réalisations concrètes mises en place par la commune en faveur des animaux de compagnie.

Cet engagement s'articule autour de trois axes principaux :

— Promouvoir le respect du bien-être animal auprès de la population ;
— Valoriser la place des animaux de compagnie au sein de la ville et favoriser une cohabitation harmonieuse avec les habitants ;
— Renforcer la place des animaux de compagnie auprès des citoyens fragilisés.

Françoise **MONTSENY**
Adjointe à la Maire
Bien-être animal, finances, commande publique et assurances

« Ce label est une belle récompense pour tout le travail accompli. »

Que représente ce label ?
Ce label est une belle récompense pour tout le travail accompli en faveur du bien-être animal depuis bientôt quatre ans. C'est une motivation supplémentaire pour poursuivre nos efforts, en vue d'améliorer encore la condition de nos animaux de compagnie au sein de la commune. Dès notre arrivée, nous avons commencé à mettre en œuvre les engagements pris avec la signature de la Charte L214, qui fixe différents objectifs pour que « le respect des animaux ait toute sa place dans le programme de la municipalité ».

Où en êtes-vous dans les engagements ?
Nous avons déjà respecté la plupart de ces engagements, notamment la création d'une délégation dédiée au Bien-être animal, la lutte contre la prolifération des chats errants en partenariat avec l'association Chattrap92, ainsi que l'intégration du Bien-être animal dans les critères d'attribution des marchés publics, en particulier pour la restauration scolaire.
Le label « Ville Amie des Animaux » récompense, outre ces actions déjà engagées, des initiatives supplémentaires. Celles-ci incluent les interventions de sensibilisation au respect des animaux dispensées auprès des enfants, la formation des policiers municipaux afin de leur permettre de réagir rapidement et efficacement face aux actes de maltraitance envers les animaux de compagnie ou la faune urbaine, ainsi que les actions de médiation animale menées auprès des personnes âgées à la Maison des Seniors et de la Résidence Charlotte Montfort. Par ailleurs, la construction de nouvelles canisettes et de trois canipars, dont l'un, baptisé « Argos » et équipé de jeux Agility, fait également partie de ces réalisations.

Quels sont les futurs projets ?
Nous souhaitons poursuivre le développement d'actions en faveur de la biodiversité et d'une meilleure cohabitation entre l'Homme et les espèces animales en milieu urbain. Un guide de l'animal en ville est en cours de rédaction, et des séances de médiation animale ainsi que des actions de sensibilisation et de formation sont déployées auprès de divers publics châtillonnais.

BIODIVERSITÉ

La faune sauvage, un enjeu d'avenir pour la biodiversité !

Avec le classement des parcs en zones refuges LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), la mise en place de ruches et de l'éco-pâturage avec deux moutons, ainsi que la plantation de massifs adaptés au climat, Châtillon s'engage activement en faveur de la biodiversité et de la nature en ville.

Nous assistons à un effondrement inquiétant de la biodiversité et à l'accélération du dérèglement climatique. À Châtillon, nous végétalisons rues et espaces disponibles pour freiner cette évolution, notamment en créant des îlots de fraîcheur et des « poches » de nature en ville. Vous l'avez sûrement remarqué en vous promenant ! Depuis 2022, les parcs châtillonnais sont labellisés « zones-refuges LPO », un label qui vise à créer des espaces accueillants pour la biodiversité et à favoriser le développement des oiseaux, de la petite faune et des insectes. Pour soutenir la reproduction de certaines espèces menacées, deux parcs auront un espace protégé aménagé avec la participation des enfants.
Dans le même esprit, des ruches ont été installées au jardin Jeanne Barret, inauguré en 2021. Les abeilles y produisent un miel médaillé d'argent au Concours des miels d'Île-de-France ! Sakura et Caramel, deux moutons en résidence, participent à l'éco-pâturage, une solution écologique pour entretenir les espaces verts et sensibiliser les enfants au bien-être animal.

Des espaces dédiés au bien-être des chiens

En 2023, la Ville a inauguré son premier parc canin avec parcours d'agility : le caniparc Argos* !
Des espaces spécifiques à l'épanouissement des chiens ont été aménagés dans la ville : 8 canisettes réparties sur l'ensemble du territoire, ainsi que 3 parcs canins, dont le nouveau parc Argos avec son parcours d'Agility. Situé avenue de Paris, le long de la piste cyclable entre les stations de tramway Parc André Malraux et Division Leclerc, ce parc de 560 m² est un véritable terrain de jeu pour nos amis les chiens, grâce à des équipements fabriqués à partir de matériaux recyclés. Un projet de caniparc dans le square Dewoitine est également à l'étude.

* Argos, le chien du célèbre héros grec Ulysse, roi d'Ithaque et protagoniste de l'Odyssée, est le seul à l'avoir reconnu après 20 ans d'absence.

TOUS RESPONSABLES !

Les animaux domestiques : un bonheur partagé et une vraie responsabilité

Adopter un animal est un engagement avec des responsabilités sérieuses et durables.

> *« Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé. »*
> — Antoine de Saint-Exupéry

Un animal est un être vivant qui a besoin d'attention, d'affection, et d'un environnement adapté à ses besoins physiologiques (couchage, repos, jeux, stimulation). Accueillir un animal va bien au-delà du simple désir d'avoir un compagnon. C'est un engagement qui implique des responsabilités. Si vous avez un animal ou envisagez d'en adopter un, gardez à l'esprit qu'il s'agit d'un compagnonnage de 10, 15 ans ou plus. Prendre soin d'un animal signifie répondre à ses besoins : alimentaires, d'hygiène, médicaux, de socialisation, ainsi que permettre l'expression d'un comportement normal de son espèce. C'est aussi une responsabilité sociale de veiller à ce qu'il ne cause pas de nuisances. Pour les chiens, cela inclut le ramassage des déjections* et le respect des espaces verts et des règles de maintien en laisse *(voir le guide du chien citadin)*.

* Le non-ramassage des déjections de votre chien vous expose à une amende de 135 €, conformément à l'article R634 du Code pénal.

La carte d'urgence « J'ai un animal seul à la maison ! »

Depuis 2022, la Ville de Châtillon propose des cartes d'urgence « J'ai un animal seul à la maison », à garder dans le portefeuille. Elles mentionnent le nom et l'espèce de l'animal, ainsi que les contacts d'une personne et du vétérinaire et sont disponibles gratuitement dans les bâtiments municipaux et chez certains vétérinaires.

Depuis 2020, la Ville s'engage !

- Création d'un service bien-être animal avec un budget dédié.
- Mise à disposition gratuite de cartes d'urgence « J'ai un animal seul à la maison ».
- Organisation d'ateliers de médiation animale pour les publics seniors et enfants.
- Réunion publique et actions de sensibilisation des propriétaires d'animaux.
- Labellisation LPO des parcs de la Ville.
- Mise en place de l'éco-pâturage sur deux espaces de la ville.
- Création de 3 caniparcs

↖ Télécharger le guide du chien citadin sur le site de la Ville.

Les numéros et contacts utiles

Maltraitance animale
Contactez la Police Municipale de Châtillon au 01 47 46 00 00 ou le numéro national 3677.

Faune sauvage
Pour des animaux sauvages blessés ou causant des dégâts, contactez l'association Faune Alfort : contact@faune-alfort.org.

Animal errant ou abandonné
— Signalez un animal errant à la Fourrière départementale : 01 47 98 82 66 ou gennevilliers@sacpa.fr.
— Pour les chats errants, contactez Chattrap92 : tresoreriect92@hotmail.fr.

Identification ou changement d'adresse
Mettez à jour vos coordonnées sur
— I-CAD (chiens et chats) : i-cad.fr
— VETONAC (autres animaux) : vetonac.fr

Des idées, des avis, des suggestions, des questions ?
Contactez le service bien-être animal : bienetreanimal@chatillon92.fr

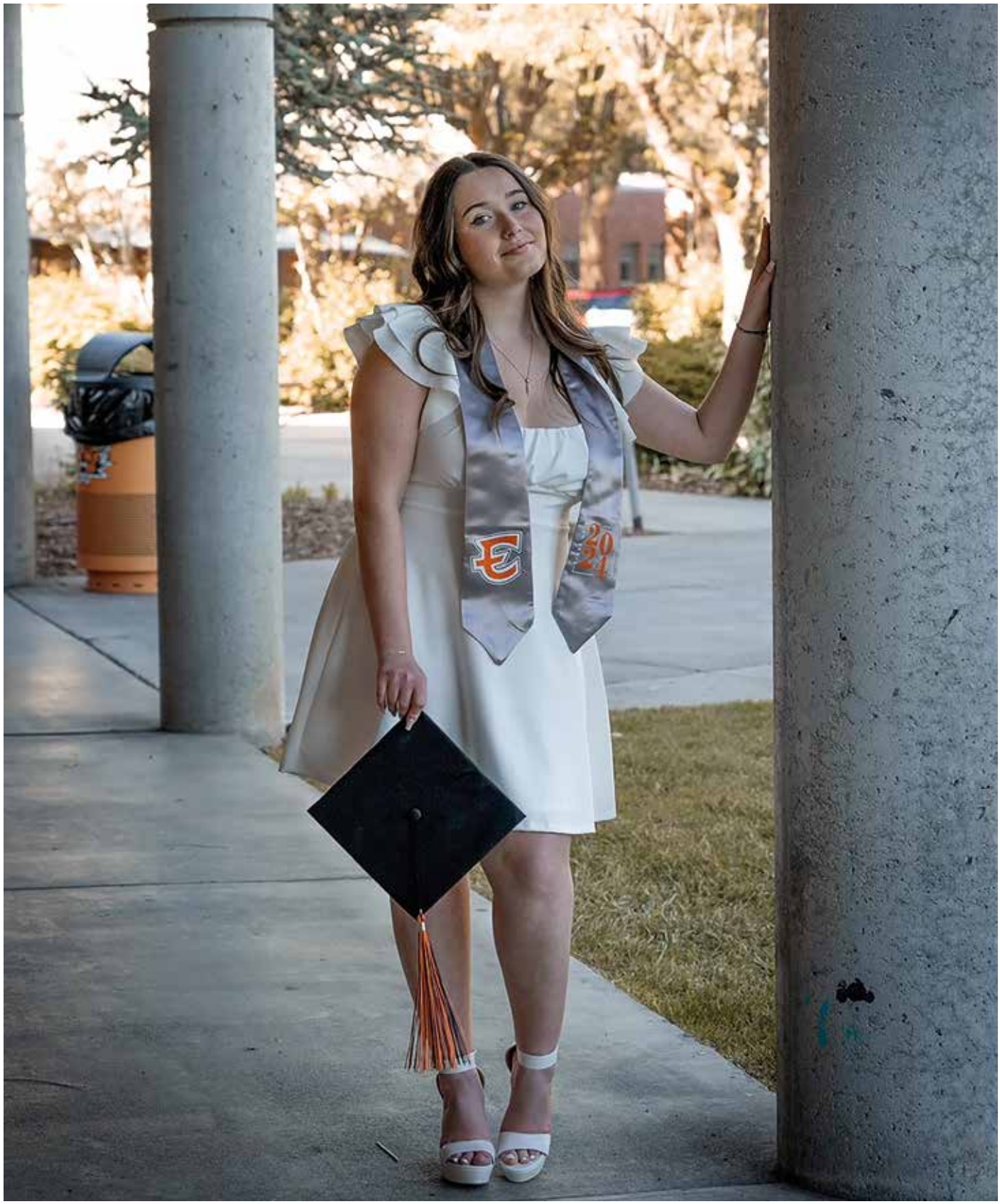
2021

Une année de terminale dans l'État de Washington

LÉA JOURNÉ

À peine avait-elle passé son bac que la jeune Châtillonnaise, alors 17 ans, préparait sa valise pour s'envoler de l'autre côté de l'Atlantique. Un voyage d'un an, qu'elle explique d'abord par *« l'envie d'avoir le niveau en anglais »*, une compétence indispensable de nos jours selon elle.

C'est avec l'association PIE (Programmes internationaux d'échanges) que la Châtillonnaise Léa Journé a décidé de partir une dizaine de mois aux États-Unis, dans une famille d'accueil. Elle explique le choix de sa destination par le besoin d'apprendre la langue et l'envie de découvrir une nouvelle culture.

"M'immerger dans le quotidien d'une famille américaine était une chance que j'ai pu saisir."

Elle raconte : *« Je n'avais pas un super niveau en anglais, ce que je considère comme une lacune dans notre monde actuel. Pour mes futurs projets, je me suis dit qu'il fallait que je progresse. M'immerger dans le quotidien d'une famille américaine était une chance que j'ai pu saisir, la solution idéale à ma problématique ! »*

La jeune femme atterrit à la rentrée 2023 dans la petite ville d'Ephrata, dans l'État de Washington. Sur place, elle est accueillie par une famille avec des enfants de son âge. Elle refait une année de terminale, dans le petit lycée de la ville, avec *« des cours bien différents d'ici »* raconte-t-elle. *« J'ai fait de la couture, de la cuisine. Je n'ai pas du tout réappris les mêmes choses ! »* Si l'intégration était dans un premier temps compliqué, *« à cause surtout de la barrière de la langue »*, précise-t-elle, Léa se fait de très bons amis, et progresse drastiquement en anglais. La Châtillonnaise en profite également pour découvrir le pays : *« Même si les Américains n'ont que trois semaines de vacances, j'ai eu la chance d'aller à New York, dans l'Utah ou encore à Hawaï »*. Une expérience qui lui permet de découvrir une autre manière de vivre. *« Cela m'a permis d'avoir une plus grande ouverture d'esprit et de comprendre d'autres visions du monde. J'ai aussi pu constater la chance que nous avons, en France, d'avoir par exemple un accès gratuit aux soins. »*

Léa Journé garde un très bon souvenir de cette expérience, tant et si bien que le retour en France est difficile. *« C'est vraiment une opportunité que j'ai voulu saisir. Il faut sauter le pas, ce qui peut être complexe, mais je n'en tire que du positif. Elle m'a permis de me créer un réseau d'amis autour du monde, et de me créer une toile de champs des possibles. Si c'était à refaire, ce serait sans hésitation ! J'espère pouvoir y retourner le plus vite possible, pour la remise de diplôme de ma sœur d'accueil »*, confie-t-elle.

Aujourd'hui, la jeune femme commence tout juste ses études de droit à l'université Paris-Cité. Elle mentionne notamment son envie de faire du droit international, en précisant qu'elle ne veut pas *« se fermer de portes »*. À l'avenir, elle envisage également de refaire un échange en Amérique, avec cette fois de nouveaux objectifs et de nouveaux outils en poche.

Temps libre

CULTURE & LOISIRS

SPORT
Les Foulées Châtillonnaises
13 octobre

CULTURE
La nature en ville
Du 19 octobre au 16 novembre

EXPOSITION
Mirages d'Aline Zalko
Jusqu'au 8 décembre

CULTURE
Tous les bruits du monde
Du 11 au 15 octobre

FESTIVAL | DU 11 AU 15 OCTOBRE

« Tous les bruits du monde » : un festival de découverte musicale

Pour la deuxième année consécutive, Châtillon organise un festival autour des musiques du monde au théâtre et au cinéma de la ville. Du 11 au 15 octobre, venez découvrir de nouvelles sonorités à travers des concerts et ciné-conférence. Au programme : de la musique portugaise, cubaine, turque et franco-japonaise.

Réservez vos billets sur theatreachatillon.com

Théâtre
- **Billet à 20 €** à l'unité adulte (+ de 28 ans)
- **14 € à l'unité** tarif réduit adulte
- **10 € à l'unité** moins de 28 ans
- **64 € abonnement** Théâtre 4 spectacles (concerts)

Cinéma
- **Tarif unique à 10 €**

LE PROGRAMME

CONCERT BATE FADO
Jonas&Lander

Bate Fado nous transporte au XIXe siècle, à Lisbonne, où le fado avait sa propre danse avant d'être censuré par l'Église.
Le duo Jonas&Lander lui redonne vie sous forme de concert avec quatre danseurs et danseuses, trois musiciens et un chanteur de fado, où tous frappent des pieds et libèrent la sensualité des corps.

Théâtre - 3 rue Sadis Carnot
Vendredi 11 octobre à 20h30

CONFÉRENCE-CINÉ-CONCERT
« Buena Vista Social Club »
Séis Por Ocho

Plus de 25 ans après le succès international, les personnages et la musique de Buena Vista Social Club continuent de faire danser et de faire rayonner les musiques traditionnelles de l'île à travers le monde.
Le groupe Séis Por Ocho vous propose, au travers de nombreux exemples musicaux, de mettre en lumière toute la magie du « son cubano », vous plongeant ainsi dans l'atmosphère des bodegas de La Havane.

Cinéma - 7 bis rue de la Mairie
Samedi 12 octobre à 20h30

CONCERT KOUDOUR
Hatice Özer Cie la neige la nuit

En romani turcique, *koudour* est un verbe qui signifie « mourir de désir ». S'inspirant des mariages de son enfance, des récits d'exaltation chez les soufis du XIIIe siècle, des contes du Moyen-Orient et de la transe rurale de Jean Giono, l'auteure comédienne Hatice Özer, accompagnée de trois musiciens virtuoses, nous convie à un mariage sans mariés, où sont invités spectatrices et spectateurs. Maitresse de cérémonie, tour à tour diva ou derviche, mêlant récit et chant, elle devient la « femme au tambour » et fait de la fête une consolation.

Théâtre - 3 rue Sadis Carnot
Dimanche 13 octobre à 17h

CONCERT
Maïa Barouh

Chanteuse, flûtiste, auteure, compositrice et arrangeuse Franco-Japonaise d'une grande liberté, Maïa Barouh a su créer un univers musical unique. Au gré de ses compositions sonores, elle mélange le chant traditionnel japonais à de l'électro, de la pop et du rap sur ses textes écrits dans ses deux langues d'origine.
Sa grande modernité provient de sa capacité à mêler ses héritages musicaux ancestraux aux sons actuels, avec une énergie prête à nous faire vibrer et danser !

Théâtre - 3 rue Sadis Carnot
Mardi 15 octobre à 20h30

EXPOSITION | MAISON DES ARTS | JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE

Les Mirages de toutes les couleurs d'Aline Zalko

Exposition
du 13 septembre au 8 décembre

Exposition ouverte du mardi au vendredi de 16h à 18h et le samedi et dimanche de 14h à 18h
Entrée libre

↘ **Maison des Arts**
11 rue de Bagneux

01 40 84 97 11
maisondesarts@chatillon92.fr
maisondesarts-chatillon.fr

L'artiste peintre Aline Zalko expose ses toiles colorées à la Maison des Arts, jusqu'au 8 décembre.

Dessinatrice et peintre, Aline Zalko est aussi observatrice. Pour ses œuvres, elle s'inspire de la nature et des photos trouvées qu'elle collectionne. Sur des toiles grands formats, elle réinterprète la gramme chromatique de jardins, d'incendies et de forêts, où tout semble en perpétuel état de métamorphose. Elle nous offre, à travers l'exposition Mirages, une entrée vibrante sur son univers coloré.

MAISON DES ARTS CHÂTILLON

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Visite commentée de l'exposition avec l'artiste Aline Zalko
Qui mieux que l'artiste pourrait vous présenter ses œuvres ?
Dimanche 6 octobre à 15h (1h)
Dès 10 ans - Gratuit, sur inscription

Atelier ado avec l'artiste Aline Zalko
Recevez les conseils et astuces d'une artiste professionnelle afin d'améliorer votre technique.
Dimanche 6 octobre à 16h30 (1h)
12-17 ans - Gratuit, sur inscription

EXPOSITION | MAISON DES ENFANTS | À PARTIR DU 1ER OCTOBRE

L'artiste plasticienne Armelle Trouche expose à la Maison des Enfants

Du 1er octobre au 28 novembre, retrouvez l'exposition « Nuance.s » au 34 rue Guy Môquet.

Dans ses travaux, Armelle Trouche interroge la notion de déplacement. Le mouvement se traduit à travers ses thèmes de prédilection : le lieu, la mémoire, la Méditerranée, mais aussi les nuages ou la nuit, qu'elle aborde en mêlant et en explorant divers modes d'expression plastiques (photo, dessin, volume...). Elle garde cependant toujours le même fil directeur : la couleur bleue, que l'on retrouve dans chacune de ses œuvres.

Une rencontre avec l'artiste aura lieu samedi 23 novembre, de 10h à 12h, avec les enfants des accueils de loisirs ayant travaillé sur l'exposition, leurs familles et le public de la Maison des Enfants.

Maison des Enfants, 34 rue Guy Môquet

CULTURE

Nature en ville
La Ludo-Médiathèque relève le défi !

Ville et nature sont-elles compatibles ? C'est ce que la Ludo-Médiathèque de Châtillon veut démontrer cet automne, en proposant un cycle de concerts et de conférences autour de ce thème.

CONFÉRENCE

« La nature en ville »

Pascal Dhuicq est audio-naturaliste, guide nature, spécialiste de bioacoustique mais aussi praticien de l'environnement et de l'aménagement. Entre écoute de chants d'oiseaux et échange avec le public, venez découvrir et comprendre les paysages sonores naturels qui nous entourent.

Maison des Enfants - 34 rue Guy Môquet
Samedi 19 octobre à 15h (1h30)
Tout public · Entrée libre

BALADES DÉCOUVERTE

À l'écoute des voix secrètes de la nature

Avec Pascal Dhuicq, audio-naturaliste, spécialiste des chants d'oiseaux et des sons naturel.
Venez vous immerger dans un monde inouï, en décrypter les paysages acoustiques, en découvrir leurs hôtes à poil ou à plumes, en admirer la complexité et la beauté. Pour cette balade découverte, aucun matériel. Venez avec vos oreilles !

Parc André Malraux
54 av. de la Division Leclerc
Dimanche 20 octobre (3 séances)
10h30-12h ; 14h-15h30 ; 16h-17h30
Tout public (enfants mineurs accompagnés)
Sur inscription

LES CAUSERIES MUSICALES

Les Saisons

Avec Elma Vatès, violoncelliste.
Un concert commenté autour des saisons et de la nature. Les Causeries Musicales sont des moments de poésie où l'émotion des mots et de la musique s'entremêlent. Titulaire d'un premier prix du Conservatoire National de Musique de Paris, Elma Vatès vous fera redécouvrir Bach, Mozart ou Chopin, des œuvres majeures ou moins connues.

Maison des Enfants - 34 rue Guy Môquet
Samedi 26 octobre à 16h (1h)
Tout public · Sur inscription

CONFÉRENCE

La sylvothérapie et ses bienfaits sur la santé

Par Thierry Beaufort, sylvo-praticien.
Auprès de mon arbre ... La sylvothérapie part du principe qu'il est possible de ressentir l'énergie que l'arbre transmettrait à qui saurait la recevoir. Une approche récente pour retrouver une certaine sérénité, en lien direct avec la nature, la forêt et les arbres.

Maison des Enfants - 34 rue Guy Môquet
Samedi 16 novembre à 15h (1h30)
Public ados et adultes · Entrée libre

Inscription en ligne :
www.mediatheque-chatillon.fr

CINÉMA | VOTRE PROGRAMME

7 bis, Rue de la Mairie

DU 2 AU 8 OCTOBRE

Jeune public · **Les rois du rallye** (1h32) > 02/10 : 15h | 05/10 : 15h | O6/10 : 15h **Le fil** (1h55) > 02/10 : 20h30 | 04/10 : 15h & 17h30 | 05/10 : 20h30 | 06/10 : 17h30 **Tatami** (1h40 / VO) > 02/10 : 17h30 | 04/10 : 20h30 | 05/10 : 17h30 | 06/10 : 17h30 Ciné-rencontre · **Alégria Séfarade** (1h37) > 08/10 : 20h30

DU 9 AU 15 OCTOBRE

Jeune public · **L'arbre à contes** (0h38) > 09/10 : 15h30 | 11/10 : 15h & 17h30 13/10 : 17h30 — **À l'ancienne** (1h29) > 09/10 : 20h30 | 11/10 : 15h & 17h30 13/10 : 17h30 — **Beetlejuice beetlejuice** (1h44 / VO & VF) > 09/10 : 17h30 (VF) 11/10 : 20h30 (VO) | 13/10 : 15h (VF) | 15/10 : 20h30 (VO) — Ciné-conférence · **Buena Vista Social club** > 12/10 : 20h30 — Ciné-club · **Max et les ferrailleurs** (1h50) 13/10 : 20h30

DU 16 AU 22 OCTOBRE

Jeune public · **Anzu, chat-fantôme** (1h34) > 16/10 : 15h | 19/10 : 15h | 20/10 : 15h **Les barbares** (1h42) > 16/10 : 20h30 | 18 /10 : 15h & 17h30 | 19/10 : 20h30 20/10 : 17h30 — **Ni chaînes ni maîtres** (1h38 / avertissement) > 16/10 : 17h30 18/10 : 20h30 | 19/10 : 17h30 | 20/10 : 20h30 — **Be natural, l'histoire cachée d'Alice** Guy-Blaché (1h42 / VO) > 22/10 : 20h30 — Ciné-club · **César et Rosalie** (1h50) > 17/10 : 20h30

DU 23 AU 29 OCTOBRE

Jeune public · **Billy, le hamster cowboy** (1h07) > 23/10 : 15h | 26/10 : 15h 27/10 : 15h — Ciné-bout'chou · **Pat et Mat – un dernier tour de vis** (0h40) 27/10 : 11h30 — Ma vie ma gueule (1h39) > 23/10 : 20h30 | 25/10 : 15h & 17h30 26/10 : 20h30 | 27/10 : 17h30 — **Les graines du figuier sauvage** (2h46 / VO) 23/10 : 17h | 25/10 : 20h | 26/10 : 17h | 29/10 : 20h — Ciné-club · **Vincent, François, Paul… et les autres** (1h58) > 27/10 : 20h30

DU 30 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

Jeune public · **Mon petit Halloween** (0H43) > 30/10 : 15h30 | 02/11 : 15h30 03/11 : 15h30 — **L'amour ouf** (2h45) > 30/10 : 17h | 01/11 : 14h & 20h | 02/11 : 20h 03/11 : 17h | 05/11 : 20h — **Megalopolis** (2h18 / VO) > 30/10 : 20h30 | 01/11 : 17h30 02/11 : 17h | 03/11 : 20h30 — Nuit Halloween · Spéciale Sephen King · **Carrie au bal du diable** (1h30 / VO / Int. -12 ans), Shining (1h59 / VO / Int. -12 ans), **Christine** (1h51 / VO) > 31/10 : 20h30

SEMAINE DU 30 SEP. AU 6 OCT.

SEMAINE BLEUE

Découverture intergénérationnelle de nouveaux jeux de société

Folie Desmares - 13 rue de la gare
Mercredi 2 octobre, 14h30-16h30
Gratuit, informations : 01 87 17 98 59
maisondesseniors@chatillon92.Fr

LUDO-MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS

Petit cinéclub

Maison des Enfants - 34 rue Guy Môquet
Mercredi 2 octobre, 15h-17h
Gratuit, sur inscription : mediatheque-chatillon.fr

AMIS DU VIEUX CHÂTILLON

Les Jeudis de l'Histoire

Amitiés entre George Sand et Pierre Leroux, typographe à Châtillon, par Jacques Lachenal

Folie Desmares - 13 rue de la gare
Jeudi 3 octobre, 14h-18h
Gratuit, informations : 01 46 57 78 16

INCLUSION DU HANDICAP

Club de langue des signes françaises

Résidence Monfort - Rue Henri Gatinot
Vendredi 4 octobre, 18h
Inscriptions : 06 23 32 62 55
ou c.lefur@chatillon92.fr

ÉVÉNEMENT

Fête des Saveurs

Rue de la Mairie
Samedi 5 octobre, 10h-18h30
Informations sur ville-chatillon.fr

SEMAINE BLEUE

Boum intergénérationnelle

Espace Maison Blanche
2 avenue de Saint Exupéry
Samedi 5 octobre, 14h-18h
Gratuit, sur inscription : 01 87 17 98 59
maisondesseniors@chatillon92.Fr

SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances de la Police Municipale

Place du Marché Cœur-de-Ville
Dimanche 6 octobre, 10h-12h

SEMAINE DU 7 AU 14 OCTOBRE

VIE ASSOCIATIVE

Expositions de gravures par l'Espace Aliès Guinard

Espace Maison Blanche
2 avenue de Saint Exupéry
Du lundi 7 au dimanche 20 octobre

LUDO-MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS
Cric-crac livre je te croque
Centre Guynemer - 2 rue Guynemer
Samedi 12 octobre, 10h-10h45

LUDO-MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS
À la découverte du cinéma "Agnès Varda : portraits de femmes"
Centre Guynemer - 2 rue Guynemer
Samedi 12 octobre, 15h30-17h

CULTURE
« Tous les bruits du monde », festival des musiques du monde
Du 11 au 13 octobre
Informations sur ville-chatillon.fr

JARDIN PÉDAGOGIQUE
Atelier : le monde merveilleux des abeilles
Jardin pédagogique Jeanne Barret
Samedi 12 octobre, 10h-12h et 14h-16h
Inscriptions : jardinjeannebarret@gmail.com

SPORT
Foulées Châtillonnaises
Stade Guy Môquet
Dimanche 13 octobre
Informations sur ville-chatillon.fr

SEMAINE DU 15 AU 20 OCTOBRE

LUDO-MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS
Atelier philo
Centre Guynemer - 2 rue Guynemer
Mercredi 16 octobre, 14h-15h
Texte

LUDO-MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS
Plage musicale
Centre Guynemer - 2 rue Guynemer
Jeudi 17 octobre, 18h30-19h30

JARDIN PÉDAGOGIQUE
Atelier : comment préserver la biodiversité ?
Jardin pédagogique Jeanne Barret
Samedi 19 octobre, 10h-12h et 14h-16h
Inscriptions : jardinjeannebarret@gmail.com

SEMAINE DU 21 AU 27 OCTOBRE

SANTÉ
Dépistage audio
Centre municipal de Santé
79 rue Pierre Semard
Vendredi 25 octobre
Sur inscription : 01 58 07 24 70

JARDIN PÉDAGOGIQUE
Atelier : l'inestimable valeur du vivant / Comment mieux habiter la terre ?
Jardin pédagogique J. Barret
Samedi 26 octobre, 10h-12h et 14h-16h
Inscriptions : jardinjeannebarret@gmail.com

SEMAINE DU 28 OCT. AU 3 NOV.

VIE ASSOCIATIVE
Expo-bourse de l'Amicale Philatélique Châtillonnaise
Espace Maison Blanche
2 avenue de Saint Exupéry
Du lundi 28 au mercredi 30 octobre

SANTÉ
Don du Sang
Espace Maison Blanche
2 avenue de Saint Exupéry
Jeudi 31 octobre
Inscriptions sur dondesang.efs.sante.fr

VIE ASSOCIATIVE
Braderie de la Croix Rouge
Espace Maison Blanche
2 avenue de Saint Exupéry
Samedi 2 novembre, 9h-20h

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

« Les clés pour lutter contre le harcèlement scolaire »

Dans le cadre de son plan d'action municipal de lutte contre le harcèlement scolaire, la Ville de Châtillon organise plusieurs fois par an des ateliers gratuits de sensibilisation à destination des parents et des familles, encadrés par une docteure psychologue. L'objectif : identifier les signes, favoriser le dialogue et comprendre les rouages de ce fléau.

Ateliers gratuits pour les parents
Hôtel de Ville
1 place de la Libération
Lundi 10 octobre 2024 à 18h30
Sur inscription :
preventionetcitoyennete@chatillon92.fr

Témoin ou victime de harcèlement scolaire ?

Contactez le point écoute harcèlement scolaire de la ville de Châtillon

01 42 31 81 26
preventionetcitoyennete@chatillon92.fr

COURSE | 13 OCTOBRE

Les Foulées Châtillonnaises
Courir pour soutenir la recherche contre le cancer du sein

Dimanche 13 octobre, c'est le retour des Foulées Châtillonnaises ! Cette grande course, organisée par l'OMEPS avec le soutien de la ville, s'inscrit dans le mois de mobilisation contre le cancer du sein : octobre rose.

Au départ du stade Guy Môquet (35 avenue Clément Perrière), les Foulées sont ouvertes à tous et proposent 4 manières de participer :
— La course famille de 1,5 km (départ 9h)
— La marche de 3,5 km (départ 9h30)
— La course de 5km (départ 9h30)
— La course de 10 km (départ 10h30)
Chaque kilomètre parcouru rapporte 1€, ensuite reversé à l'Institut Curie. L'année dernière, 9700€ avaient été récoltés pour la lutte contre le cancer. Pour plus d'informations (inscriptions, engagement, etc.), rendez-vous sur le site internet des Foulées : **www.lesfouleeschatillonnaises.fr**.

VIE ASSOCIATIVE

Un cours Full & light contact à l'UCC karaté

L'Union Châtillon Club de karaté propose une nouvelle manière de pratiquer le sport : le full & light contact, partie de la discipline consacrée exclusivement au combat.

Avec des impacts plus marqués et donc des protections plus épaisses, le full & light contact laisse de côté les katas (mouvements codifiés mimant le combat, essentiels pour monter en grade dans les arts martiaux) pour se concentrer sur les contacts avec l'adversaire.

Destinés aux hommes et femmes à partir de 12 ans, les cours ont lieu le mardi et le vendredi de 19h à 21h15, au gymnase Paul Eluard (39 Rue des Pierrettes).

Pour tout renseignement ou inscription : www.union-chatillon-club.com.

Message de votre Député, **Jean-Didier BERGER**

Chère Châtillonnaise,
cher Châtillonnais,
mes chers compatriotes,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre confiance.

Vous m'avez élu député de notre circonscription le 7 juillet dernier dans des circonstances exceptionnelles et je suis pleinement conscient des enjeux majeurs et des défis cruciaux auxquels, avec mes collègues de tous les bancs, nous devons faire face.

Je remercie aussi chaleureusement Nadège Azzaz, Maire de Châtillon, de me laisser m'exprimer ici, dans les colonnes de votre journal municipal.

Ma priorité pour les semaines qui viennent sera de participer au maximum au déblocage institutionnel du pays. Voter le budget de la France et ainsi éviter une paralysie des services publics est un devoir qui permettra je l'espère, à chacun, de comprendre qu'il faut impérativement se débarrasser des postures politiques et agir dans un esprit constructif de responsabilité. Rassembler le pays et le remettre sur une trajectoire saine.

Je serai également à votre écoute dans votre ville où je tiendrai chaque mois une permanence dans votre mairie pour évoquer avec vous les attentes et les éventuelles difficultés personnelles que vous êtes susceptibles de rencontrer. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous par mail : jean-didier.berger@assemblee-nationale.fr Je vous recevrai avec plaisir.

J'ai également rencontré dès le mois de septembre les maires de toutes les villes de la circonscription pour aborder avec eux les dossiers sur lesquels je peux les aider concrètement.

Être un député utile, pour le pays, pour nos villes et pour vous, telle est mon ambition et je demeure à votre écoute pour y parvenir !

Jean-Didier BERGER
Député de la XII[ème] circonscription des Hauts-de-Seine

Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

TRIBUNE DU GROUPE CHÂTILLON 2030/UDI

La rentrée scolaire a été marquée par des fermetures de classes plus nombreuses que les ouvertures. Cela malgré les interventions de la Municipalité et des acteurs concernés (parents d'élèves, enseignants, etc.). La baisse préoccupante du taux de natalité et des questions d'effectifs d'enseignants sont en cause. Tout doit être fait pour que le nombre d'enfants par classe soit limité pour permettre un meilleur accompagnement. Mais voilà, il faut susciter des vocations d'enseignants et pas seulement dégager des moyens financiers. Alors que nos collèges sont bien remplis, sans évolution notable, le contingent de 220 places supplémentaires acté en février 2020 par le conseil régional à la demande des Municipalités d'alors de Châtillon et de Clamart, contribue au relèvement du nombre de nos jeunes admis au lycée Monod. La construction d'un établissement supplémentaire à taille humaine à Châtillon, souhaitable, prendra du temps, comme le démontre l'exemple de Bagneux, si nous obtenons satisfaction.

Alain GAZO, Président de Châtillon 2030, Conseiller territorial, Conseiller municipal a.gazo@chatillon92.fr
Paula DOS SANTOS, Conseillère municipale
p.dossantos@chatillon92.fr

100% CHÂTILLON, GROUPE DES RÉPUBLICAINS, CENTRISTES ET INDÉPENDANTS

Tribune non parvenue dans les délais.

David LEFÈVRE, Conseiller municipal d.lefevre@chatillon92.fr
William THAY, Conseiller municipal w.thay@chatillon92.fr

TRIBUNE DE LA DROITE ET DU CENTRE

Châtillonnaises, Châtillonnais,
Le projet de réaménagement du centre-ville, présenté par la maire, soulève plus de questions qu'il n'apporte de solutions. Certes, Châtillon doit moderniser ses infrastructures, mais à quel prix pour les habitants et leur qualité de vie ? Ce projet, qui manque de concertation, risque d'aggraver les disparités entre les quartiers au lieu de les réduire.
De nombreuses remarques ont été faites sur le quartier du Panorama à Clamart, tout proche, et beaucoup regrettent que le quartier des Arues ne prenne pas une orientation aussi agréable. Pour illustrer, l'avis de la commissaire enquêtrice sur les Arues mentionne une "densification à la limite de l'acceptabilité sociale" avec seulement "25 % de logements sociaux", ainsi qu'un effet "îlot de chaleur inévitable", causé par la masse des bâtiments liée au nombre de logements prévus. Ce choix d'aménagement contraint aussi les activités économiques à quitter le quartier. Quel gâchis ! Châtillon a besoin d'une gouvernance à l'écoute de ses habitants. Il est urgent d'adopter une approche plus équilibrée et durable pour le développement de notre ville, prenant en compte les enjeux écologiques, sociaux et économiques.
La gestion des finances publiques est également un sujet de préoccupation. La majorité municipale multiplie les projets coûteux sans réelle stratégie d'optimisation des dépenses. En deux ans, les taxes foncières ont augmenté de 12 %, alors que la ville a reçu des millions d'aides de l'État, de la Région et du Département. Pourtant, le processus de désendettement a été interrompu et de nouveaux emprunts sont contractés chaque année. Pourquoi de tels dérapages financiers ?
Depuis quatre ans, la mairie semble accorder plus d'importance à la communication qu'à l'entretien des infrastructures. Chaussées, trottoirs, et mobiliers urbains sont négligés. Il est temps que nos impôts et les subventions servent vraiment à améliorer la qualité de vie et la sécurité de tous.

Valérie DEVAY v.devay@chatillon92.fr
Carole GUILLERM, députée-suppléante, conseillère régionale
c.guillerm@chatillon92.fr

Patrice HAUCHARD p.hauchard@chatillon92.fr
Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE s.laffore@chatillon92.fr

Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

J'AIME CHÂTILLON

Handicap, une politique pour et par les concernés

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont offert au monde un moment de fraternité retrouvée et mis en lumière des athlètes et parathlètes exceptionnels. Et pourtant, au-delà des JOP, le handicap est la première cause de discrimination en France où résident 12 millions de personnes en situation de handicap (PSH).

Le « validisme » est cette vision de la société qui voudrait faire des personnes valides la norme. Cette vision, consciente ou non, est au cœur des discriminations du quotidien. À contrario, à Châtillon, nous nous attachons à agir en faveur des PSH et à les inclure dans la vie de la commune sous tous ses aspects.

A Châtillon, vivre ensemble c'est possible !

Un Club des Signes a vu le jour en 2023, ouvert à toutes les personnes signantes en Langue des Signes Française (LSF), quelles soient sourdes ou entendantes. Nous nous réjouissons également de l'arrivée depuis la rentrée d'une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme à l'école primaire Langevin-Wallon qui va permettre à de jeunes autistes l'accès à l'éducation en milieu dit ordinaire.

Travailler en lien direct avec les Châtillonnais en situation de handicap

La commission communale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap (CCPA) est une instance importante dans la politique locale. Si sa mission principale est de dresser le constat d'accessibilité de la voirie et des bâtiments de la ville, nous avons souhaité élargir ce cadre à la culture, le sport, le commerce et l'éducation. Sous notre mandat, elle a aussi été ouverte à des citoyens non-représentants d'associations. Ceux-ci, en situation de handicap, sont de précieuses vigies lors des marches exploratoires mises en place depuis 2021. Autres citoyens impliqués, les conseillers-relais handicap qui se sont portés volontaires lors du renouvellement des conseils de quartier et qui, afin de faire remonter au mieux les problèmes d'accessibilité, seront formés comme l'ont été les Référents vigilance handicap. Agents de la ville, ceux-ci ont pour mission d'assurer un bon accueil du public et l'intégration des agents en situation de handicap.

Accessibilité, des avancées malgré les contraintes

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un moteur pour l'accessibilité. À Châtillon, l'impréparation de la municipalité précédente l'a conduite à demander une dérogation et lancer l'Ad'AP en 2019, quatre ans après ce que prévoyait la loi. La pandémie de la Covid-19, les pénuries de matériaux et les contraintes techniques n'ont eu de cesse de venir ajouter des complications à sa mise en place. Mais notre détermination a permis l'aboutissement de projets tels que l'élévateur pour personnes à mobilité réduite de l'école primaire Joliot-Curie.

Au-delà de la topographie de la ville, dont certaines rues ont une pente à plus de 10%, la présence de nombreuses carrières dans le sous-sol châtillonnais représente un réel défi lors des travaux d'accessibilité. Les transformations de la ville prévues dans notre programme sont notamment l'occasion de la rendre plus accessible, comme lors de la réfection de la rue de Malakoff ou celle de la rue Gabriel Péri. Espaces piétons plus larges et plus sécurisés, circulation apaisée, autant de bénéfices pour tous les usagers de la rue.

Ce mandat a été aussi l'occasion d'améliorer le cheminement des personnes avec un handicap visuel grâce à l'installation de balises sonores sur les bâtiments communaux, déclenchables par une télécommande mise à disposition gratuitement par la ville, mais également l'installation d'une bande de guidage sur l'esplanade Maison Blanche. Aussi, la mise en place du système ACCEO et la formation des agents a permis de proposer aux personnes sourdes ou malentendantes un accès facilité à nos services.

Pour un métro accessible, la municipalité au combat

Les grands discours ne sont rien s'ils ne sont pas suivis d'actes. Nous nous étonnons donc quand nous entendons la présidente de la région Île-de-France se préoccuper soudainement de l'accessibilité du métro. D'autant plus quand on sait que la RATP et IDF Mobilités, dont Mme Pécresse est présidente, refusent que la liaison entre la ligne 13 et la future ligne 15 à la station Châtillon-Montrouge soit accessible, alors même que la loi l'exige. Une perte de temps et d'argent colossale qui se répercutera si dorénavant la région accède à notre demande, formulée dans un premier temps par un vœu adopté à l'unanimité en Conseil Municipal, puis au travers d'une tribune commune aux villes riveraines de la ligne 13. Une pétition est en cours.

Parce que le handicap n'est pas seulement visible

Nous étions opposés à la précédente municipalité, avec raison, qui laissa partir sans combattre les Centres médico-psychologiques, Adultes et Enfants, pour faire une énième opération immobilière. Le départ à Bagneux de ces CMPs de proximité, essentiels pour de nombreux Châtillonnais, a entrainé des difficultés voire des ruptures de soins. Nous avons depuis rétabli des permanences pour adultes par une psychiatre au sein du CMS.

Au quotidien, nous continuerons de mener une politique pour tous en poursuivant les travaux entamés et à faire vivre la fraternité de notre devise républicaine, qui se construit pour et surtout avec nos concitoyens en situation de handicap, visible ou invisible. Loin de l'incantation, des actions pour Châtillon.

contact@jaimechatillon.fr **www.jaimechatillon.fr**

SEMAINE DU GOÛT
TOUR DE FRANCE CULINAIRE

Lundi 30 septembre	Mardi 1er octobre	Mercredi 2 octobre	Jeudi 3 octobre	Vendredi 4 octobre
Rougail saucisse (porc) / ***Filet de hoki MSC*, *sauce rougail*** Riz créole BIO Fromage frais nature BIO Fruit frais	Filet de colin MSC pané Blettes à la béchamel Chaource AOP à la coupe Fruit frais BIO*	Iceberg aux croûtons vinaigrette Curry de brocolis, patates douces et haricots rouges au lait de coco Boulgour BIO Yaourt mixé à la pêche BIO	Emincé de bœuf VBF aux champignons / ***Filet de merlu, sauce champignons*** Carottes BIO Vichy (à la crème) Gouda BIO à la coupe Fruit frais	**MENU VÉGÉTARIEN** Œuf dur mayonnaise Carbonara de légumes (carotte, champignon, courgette) Macaroni BIO Danette liégeois chocolat
Baguette et Chèvretine Purée pomme-fraise	Gâteau du chef au fromage blanc / Lait au chocolat	Pompon chocolat-amande Kiwi*	Pain de mie et barre de chocolat Yaourt nature	Baguette et beurre Fruit frais*
Lundi 7 octobre	**Mardi 8 octobre**	**Mercredi 9 octobre**	**Jeudi 10 octobre**	**Vendredi 11 octobre**
Sauté de bœuf VBF à la tomate / ***Filet de hoki MSC* *sauce tomate*** Chou-fleur persillé Emmental BIO à la coupe Kiwi	Carottes BIO râpées vinaigrette Dos de colin MSC, sauce hollandaise Purée de potiron et pomme de terre Yaourt à la framboise BIO	**REPAS FROID** Surimi, sauce cocktail Salade de tomate, pommes de terre et maïs Fromage frais nature BIO Purée de pomme BIO de la Sarthe	**MENU DES ENFANTS DE L'ÉCOLE JULES VERNE** Poulet VF rôti au jus / ***Filet de lieu MSC*, *sauce ciboulette*** Coquillettes BIO Mimolette Fruit frais	**MENU VÉGÉTARIEN** Lentilles vertes BIO cuisinées Blé BIO à la julienne de légumes (carotte, courgette, céleri) Munster AOP à la coupe Fruit frais
Pain de mie et Samos Fruit frais*	Baguette et barre de chocolat Petit Suisse nature	Baguette et beurre Fruit frais*	Pain au lait Purée de pêche	Barre Bretonne Lait au chocolat
Lundi 14 octobre	**Mardi 15 octobre**	**Mercredi 16 octobre**	**Jeudi 17 octobre**	**Vendredi 18 octobre**
RHÔNE-ALPES Omelette fraîche nature Courgettes BIO persillées Bûche du Pilat Pomme Golden BIO*	**BRETAGNE** Pot au feu de bœuf VBF breton / ***Filet de hoki MSC* *au thym*** Légumes du pot (carottes BIO, navet, p. de terre BIO) Petit moulé Crêpe sucrée	**AUVERGNE** Poulet VF rôti au jus / ***Filet de merlu, beurre citron*** Lentilles vertes BIO cuisinées Galet de la Loire à la coupe Fruit frais BIO*	**ALSACE** Choucroute (porc) / ***Dos de colin MSC*, *sauce hollandaise*** Chou et pommes de terre BIO Fromage frais nature BIO Tarte poires et amande	**ANTILLES FRANÇAISES** Colombo de lieu MSC Riz créole BIO Yaourt à la vanille BIO Ananas frais
Viennoise Yaourt nature	Pain de mie et barre de chocolat Fruit frais*	Baguette et confiture d'abricot Purée de poire	BN chocolat Fruit frais*	Baguette et Délice emmental Purée pomme-coing
Lundi 21 octobre	**Mardi 22 octobre**	**Mercredi 23 octobre**	**Jeudi 24 octobre**	**Vendredi 25 octobre**
Boulettes de bœuf VBF à l'orientale / ***Filet de hoki MSC* *à l'orientale*** Semoule de blé BIO Edam Fruit frais	**MENU VÉGÉTARIEN** Carottes râpées BIO vinaigrette Beignets de chou-fleur Riz BIO pilaf à la tomate Yaourt velouté aux fruits	Haricots blancs à la tomate et aux carottes Pommes de terre vapeur BIO Fromage frais aromatisé BIO Fruit frais	Concombres façon tzaziki Sauté de veau VF au jus / ***Filet de lieu MSC* *au paprika*** Haricots verts BIO persillés Yaourt nature BIO	Filet de colin MSC meunière Petits pois et carottes Camembert BIO à la coupe Fruit frais
Baguette et pâte à tartiner Yaourt nature	Brioche Kiwi*	Baguette et miel Purée de pomme HVE	Pain de mie et vache Picon Fruit frais*	Croissant Lait au chocolat
Lundi 28 octobre	**Mardi 29 octobre**	**Mercredi 30 octobre**	**Jeudi 31 octobre**	**Vendredi 1er novembre**
MENU VÉGÉTARIEN Dahl de lentilles corail au lait de coco Boulgour BIO Croc'Lait BIO Fruit frais	Cœur de laitue aux croûtons Steak haché de bœuf Charolais VBF au jus / ***Filet de hoki MSC*, *sauce thym*** Brocolis BIO béchamel Yaourt au citron BIO	Filet de lieu MSC, sauce ciboulette Macaroni BIO Bonbel Fruit frais BIO*	Escalope de dinde VF au jus / ***Omelette fraîche nature*** Jeunes carottes persillées Fromage frais nature BIO Fruit frais	Férié
Baguette et gelée de groseilles Petit Suisse nature	Viennoise Fruit frais*	Baguette et beurre Fromage frais aux fruits	Pain de mie et emmental Purée de pêche	

Les menus sont susceptibles d'être modifiés sous réserve de nos approvisionnements. La liste des allergènes est consultable sur le site de la ville de Châtillon et sur chaque école. PAIN BIO distribué chaque jour. Toutes les purées de fruits sont sans sucre ajouté Viande bovine, porcine et volaille : née, élevée et abattue en France | Oeuf : plein air
Produit labellisé : Label rouge, IGP, AOP, AOC, HVE MSC (pêche durable) — *Aide UE à destination des écoles
Gras/italique : alternatif à la viande | Produit souligné : produit BIO

Si vous n'avez pas reçu votre journal, contactez-nous par mail : journal@chatillon92.fr

M'as-tu remarqué ? Je me suis caché dans les pages du Châtillon Infos !

Châtillon infos

Mairie de Châtillon : 01 42 31 81 81
Site internet : ville-chatillon.fr
E-mail : journal@chatillon92.fr
Directeur de la publication : Julien Pfeiffer'ova
Rédacteur en chef : Damien Mariller
Rédaction : Sophie Baudouard

Réalisation-Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 01 69 83 73 08 - Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé ♻
Publicité : Micro 5 - 06 25 23 65 66
Photos et illustrations : Sophie Liedot, Damien Mariller, Mohamed Tounkara et Sophie Baudouard
Dépôt légal : 10477P

ÉTAT CIVIL

Bienvenue

Célia ABERNI • Alma AFFES • Pierre ALLERME
Louis ANQUETIL • Louise CHATELLIER RAGOJOS
Aurore COTHENET · Hugo DARDELLE
Elijah DE VEGA · Zakaria DEMNI • Gabriel FERTIL
Maryam FOFANA • Liam GASSEND LIM
Yanis GUIHÉNEUF • Lara JABER · Misha LAGE RYK
Mayline LAKHDARI · Moustapha NDOYE
Mathéo PAIN TAPIA · Basile QUENTEL RIANT
Haniel RADRIANARISOA • Yasmine ROUANE
Chani ROUXEL DENONCIN • Pénielle TCHIAKPE
Malaïka WANDJA KUITCHOU

Vœux de bonheur

Antoine BEAUGERIE et Elizabeth BONGALOSA
Guillaume BETMONT et Isabelle MORIN
Benjamin BRACONNIER et Eva MARCHAL-SIAFI
Pierre CARPENTIER et Christine TSIZAZA
Aristide DIN MAKEMBE et Amelie AYISSI EDIMO
Janona KUDRATOVA et Vando DA SILVA
CAMARINHA · Kouka LAVERGNE et Amy
CAMARA · Richard LECLERE et Linna LIAN
Chloé MERLE et Matthias EXBRAYAT
Patricia NETCHOU GUENOUE et Pierre YOSSA
MENDJEGOUE · Constantin-Florin TESCU et
Ana-Cristina CLIM

Condoléances

Amar AKKOUCHE • Christian ALBERT
Michel BALLARD · Maria BROLLO
Pascaline BISSI veuve ESPINOUX
Eliane DAGUES veuve EMBASAYGUES
Anna DE BERNARD veuve BRUNET
Yvette DEBROISE veuve LEMIÈRE
Gérard DEHAINE • Akbar EMAMI Marc ETENNA
Fernande FAVIER · Arthur GAROYAN
Hayet HAMMAS veuve MINYAOUI
Michel HÉRAULT • Vially ILANGA
Pierre JENVRIN • Jacqueline KRAWCZYK
Jean LAFONT • Jean-Louis LEPRÊTRE
Chrifa MELLOUKI veuve ATMANI
Emad MOHAMED · Solon NICOLAÏDIS
Akossi NEBATCHE épouse LE MASSON
Marie-Claude PETIT épouse DI PLACIDO
Jean-Claude PLAMONT • Stéphane PREVEL
Yvonne RAVAOARISOA veuve SHUM
Jacqueline REICHSRATH
Danièle RIZATO veuve DUMAS
Michel SASSIER
Nicole TABAR veuve WIGNIOLLE
Renata TOKARZ épouse CHOLEWA
Fernande TONDU veuve BOZZI

Démocratie locale

Conseil de quartier Division Leclerc Les Sablons
Jeudi 3 octobre, 20h
Réfectoire de l'école des Sablons (25 villa des Paroseaux)

Conseil de quartier Le Stade – Joliot-Curie
Jeudi 17 octobre, 19h30
Réfectoire de l'école élémentaire Joliot-Curie
(6 rue Jean Mermoz)

Permanences des élus au marché
Dimanches 6 octobre et 3 novembre, 10h-12h
Place du marché cœur-de-ville

Afin de favoriser la proximité et les échanges entre les habitants et leur municipalité, la Maire et les élus de la ville vous reçoivent sur rendez-vous en Mairie (01 42 31 81 05/07).

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 octobre
Pharmacie du Carrefour
119 avenue Gabriel Péri
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 43 50 19 02

Dimanche 13 octobre
Pharmacie Scarron
47 rue des Benards
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 47 02 89 72

Dimanche 20 octobre
Grande pharmacie de la Poste
11 avenue de Paris
à Châtillon
Tél. 01 46 56 92 24

Dimanche 27 octobre
Pharmacie M'Bappe
62 avenue de la Division Leclerc
à Châtillon
Tél. 01 46 55 28 83

Vendredi 1er novembre
Pharmacie Marcillac
110 rue Pierre Brossolette
à Châtillon
Tél. 01 46 42 82 51

Dimanche 3 novembre
Pharmacie de la Mairie
5 place de la Libération
à Châtillon
Tél. 01 42 53 09 39

NUMÉROS D'URGENCE
POMPIERS : 18
POLICE : 17
URGENCE MÉDICALE : 15
URGENCES DENTAIRES
01 47 78 78 34

Hommage à Laurence Fabart

Laurence Fabart, membre du Conseil d'administration du Théâtre de Châtillon durant 20 années, a disparu le 19 août dernier. Cette personnalité appréciée de nombre de Châtillonnais s'investissait sans relâche dans la vie de notre commune. Militante des droits des femmes et des droits des étrangers, ces multiples engagements se sont toujours faits à l'aune de ses profondes convictions humanistes. La Municipalité témoigne toute sa sympathie à sa famille et ses proches.

FAMILLE • 5 KM • 10 KM • MARCHE 3.5 KM

LES FOULÉES CHÂTILLONNAISES

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

FAMILIALES | SOLIDAIRES | ÉCORESPONSABLES

INSCRIVEZ-VOUS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
WWW.LESFOULEESCHATILLONNAISES.FR

1 KM = 1€ DE DON | POUR OCTOBRE ROSE SOUTENEZ LA LUTTE CONTRE LE CANCER TOUS SOLIDAIRES AVEC L'INSTITUT CURIE

COURONS SOLIDAIRE

institut Curie

PARTENAIRES DE LA COURSE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

LES OFFICES DU SPORT

ENDURANCE SHOP

orano

Sport Planète

FOURNISSEURS OFFICIELS

VEOLIA